

LES HABITATS NATURELS Carte 5	VEGETATION ANNUELLE PIONNIERE DES GREVES SABLEUSES HUMIDES
--	---

Classification

Code Corine Biotope : 24.52

Code Natura 2000 : 3270-2

" le *Chenopodium rubri* des rivières " le *Chenopodium rubri* du lit de la Loire " submontagnardes "

Physionomie, écologie, espèces caractéristiques

Ce groupement végétal colonise les grèves humides à relativement sèches du lit mineur dépourvu de végétation pérenne de la fin du printemps à la fin de l'été. Il s'agit d'une végétation pionnière sur des alluvions inondées pendant la plus grande partie de l'année, essentiellement sableuses et généralement pauvres en nutriment.

Cette végétation pionnière est composée de plantes herbacées annuelles et possède des aspects très divers : le recouvrement peut être très clairsemé (< 5 %) à très dense (jusqu'à 90 %). La diversité végétale est plus ou moins grande en fonction des conditions stationnelles : de quelques espèces à plusieurs dizaines. Les espèces « indicatrices » sont : le Souchet brun-noirâtre (*Cyperus fuscus*), la Corrigiole des grèves (*Corrigiola littoralis*), le Bident triparti (*Bidens tripartita*) comme les composées jaunes), divers chénopodes (plantes proches de l'épinard qui sont des mauvaises herbes des cultures) tels que le Chénopode polysperme (*Chenopodium polyspermum*), des renouées (Renouée poivre d'eau - *Polyspermum hydropiper* et Renouée à feuilles de patience - *Polygonum lapathifolium*), le Cresson des marais (*Rorripa palustris*), le Gnaphale des marais (*Gnaphalium uliginosum*), des éragrostides (*Eragrostis* sp.), la Véronique mouron-d'eau (*Veronica anagallis-aquatica*), la Pourpier potager (*Portulaca oleracea*). Ces plantes pionnières, favorisées par l'absence de concurrence végétale, commencent à se développer dans le courant de l'été et atteignent leur pleine floraison à la fin de cette saison. Leur hauteur et leur aspect varient en fonction de l'alimentation en eau, de la richesse en nutriment et des conditions de développement, même entre individus de la même espèce.



Ce groupement végétal est colonisé par de nombreuses plantes exotiques comme la Vergerette du Canada, les amarantes.

La Corrigiole des grèves

Source : Flore Coste, 1998

Dynamique naturelle

Ce type de végétation peut se maintenir, année après année, dans la même station, sur les portions de berges exposées à l'action mécanique des crues hivernales trop importantes et trop régulières pour permettre l'établissement d'une végétation pérenne. Sur les alluvions soumises à des crues plus rares, il s'agit de stades éphémères et pionniers, apparus à la suite d'une crue plus importante. Ces peuplements, supportant peu la concurrence végétale, sont vite colonisés par des espèces vivaces : saules buissonnants, peupliers, grandes herbes (phalaris, roseaux). Cet habitat est donc sous la dépendance directe de la dynamique fluviale de l'hydrosystème ligérien. Par ailleurs, au sein d'une même saison, ce groupement peut apparaître ou évoluer vers d'autres habitats de grèves par variation du niveau d'eau, minéralisation de la matière organique ou décapage des limons.

Localisation

Cet habitat est disséminé sur l'ensemble du périmètre au sein du lit apparent de l'Allier que nous avons appelé « habitat rivière » sur la carte des habitats d'intérêt communautaire. Il n'est pas possible de cartographier finement cet habitat, puisqu'il disparaît depuis la fin de l'automne jusqu'à la fin du printemps et sa localisation d'une année sur l'autre, au sein du lit apparent, est assez aléatoire car elle dépend de paramètres soumis à une grande variabilité. Il est généralement assez proche du chenal actif. En terme de superficie, il représente environ 5 à 10 % de l'habitat « rivière ».

Valorisation socio-économique

Aucune.

Sensibilités et facteurs d'évolution

Cet habitat est étroitement lié aux variations saisonnières de la hauteur d'eau et à la dynamique alluviale.

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Action mécanique des crues hivernales évitant l'établissement d'une végétation pérenne : maintien d'une dynamique fluviale active nécessaire au maintien de grèves mobiles.	Stabilisation des sédiments permettant la colonisation par des plantes vivaces (saules, grandes herbacées). Colonisation par des plantes exotiques
<i>Facteurs humains</i>	Toute action, volontaire ou involontaire, évitant l'établissement d'une végétation pérenne, notamment les scarifications qui en contrepartie entraînent une banalisation du groupement (cf. case ci-contre).	Introduction de plantes exotiques (jussies). Enfoncement du lit de l'Allier lié aux activités humaines, ayant entraîné une incision du lit. Pratique de la « scarification » (grattage superficiel des sédiments pour favoriser la reprise des sédiments), entraînant un développement important des espèces rudérales. Dégradation de la qualité de l'eau favorisant les espèces nitrophiles. Soutien d'étiage excessif entraînant une régression de l'habitat par ennoisement. Piétinement excessif sur certains sites.

Etat de conservation et responsabilité du site

Il s'agit d'un habitat élémentaire typique de la Loire (de la plaine du Forez à l'estuaire) et du cours aval de ses grands affluents. Toutefois sur l'Allier, il serait présent sous une forme appauvrie par rapport au val de Loire, compte tenu de l'existence d'une dynamique fluviale et de conditions bioclimatiques moins favorables (régime hydrologique, espace de liberté, mobilité des grèves, etc.).

Etat de référence : Sur le périmètre concerné, l'habitat a fait l'objet de prospections spécifiques en septembre 2004 entre Issoire et Pont du Château (cf. relevés floristiques). Le recouvrement était généralement faible (de l'ordre de 10 %).

Valeur écologique

- habitat typique des grèves ;
 - flore : quelques plantes à intérêt patrimonial (Pulicaire vulgaire protégée à l'échelle nationale) ;
 - faune : nombreux insectes, oiseaux nicheurs sur les grèves (Petit gravelot, Chevalier guignette).
-

Préconisations de gestion

- Favoriser la dynamique fluviale et préserver l'espace de liberté du fleuve, permettant à celui-ci de divaguer suffisamment et de générer des atterrissements et des milieux neufs ;
- Maintenir des étiages prolongés en fin d'été et en automne en limitant le soutien d'étiage ;
- Améliorer la qualité de l'eau pour retrouver des groupements plus équilibrés et limiter le développement des espèces nitrophiles ;
- Limiter et coordonner les opérations de scarification pratiquées dans le cadre des programmes de restauration et d'entretien du lit (les limiter à la protection des zones urbaines et des ouvrages d'art) ;
- Expérimenter des luttes contre certaines pestes végétales (jussies) à l'aide de moyens mécaniques sans endommager les habitats en contact. Proscrire toute forme de lutte chimique ;
- Maîtrise de la fréquentation au niveau de certains sites ;
- Etude comparative entre zones « scarifiées » et zones « non scarifiées » afin de vérifier les conséquences réelles de cette gestion sur la déstructuration de l'organisation des sédiments ;
- Caractérisation et suivi des communautés végétales de grèves de cet habitat et des autres communautés en contact sur l'ensemble de l'axe Allier en Auvergne.

Remarque : l'autre habitat élémentaire (« 1 - *Bidention* des rivières et *Chenopodion rubri* (hors Loire) » est potentiellement présent sur les dépôts vaso-limoneux en bordure du cours d'eau, où ce groupement succède au cours de la saison au Nanocypérion (cf. fiche suivante : végétation annuelle pionnière des vases et limons humides).